



La DSCR, consciente de la représentativité réelle de la CFDT, nous a reçu ce jour en réunion bilatérale.

Marc MEUNIER, Sous-directeur et Jean-Baptiste DORIVAL, ER 3, représentaient la DSCR.

André CHAUDRON, Stéfane BOUTORINE, Xavier BEUNARDEAU et Claude GUILLET, représentaient la CFDT.

Thèmes abordés :

- Formation continue et formation initiale des IPCSR et DPCSR
- Tâches administratives
- Postes de deuxième délégué
- Bilan des nouveaux CEPC
- Transcription de la troisième directive européenne
- Circulaire sur infocentre
- Charte de gestion des IPCSR

### **Formation continue et formation initiale des IPCSR et DPCSR :**

En 2010, une formation de 46 IPCSR aux permis lourds et qualification groupe lourd est programmée.

***La CFDT se met à la disposition de tous les IPCSR qui ont formulé leur demande depuis plus de trois ans (entretien d'évaluation ou autre), pour faire un recours au tribunal administratif. Nous avons fait remarquer que l'absence de qualifications toutes catégories systématiques des IPCSR, provoque des dysfonctionnements dans les départements et complique certaines mutations.***

Les formations pour les suivis d'enseignement sont reportées à une date indéterminée pour cause de « démarche qualité » des formations en Auto-école.

### **Tâches administratives :**

La Direction nous informe qu'une réunion aura lieu fin août pour présenter le cabinet mandaté pour chronométrer les tâches administratives et nous donner la liste des départements concernés.

***La CFDT a rappelé son refus de voir chronométrer la partie pratique de l'examen B (35 minutes incompressibles) et de limiter le chronométrage aux seules tâches administratives (saisies aurige, préparation 02...)***

***Nous regrettons que lors de la mise en place des réformes (Aurige, ETG, et nouveaux CEPC) certains IPCSR aient eu à faire du bénévolat sans aucunes mesures compensatoires (non application de la circulaire de Mme MERLI de décembre 2009).***

### **Postes de deuxième délégué :**

Cette année 17 DPCSR ont été recrutés, 13 pour des postes existants et 4 pour seconder les DPCSR de gros départements.

### **Bilan des nouveaux CEPC :**

Un bilan partiel sur 300 candidats nous a été présenté ; aucun changement sensible du taux de réussite n'est enregistré. Un bilan général aura lieu en septembre.

### **Transcription de la troisième directive européenne :**

A l'horizon 2013, la transcription de cette directive doit impacter les permis de conduire mais aussi la qualification des IPCSR.

***Nous déplorons que nos futurs collègues soient contraints de ne faire que des examens B pendant leurs trois premières années.***

### **Circulaire sur infocentre :**

Deux agents, plus deux suppléants, doivent être désignés pour utiliser infocentre. Les Préfets et DREAL recevront 4 statistiques : taux de réussite en première demande, délai d'attente entre B1 et B2, proportion des examens par rapport à l'activité des IPCSR et équivalence en examen B des autres activités.

Il est à noter que la moyenne de temps d'attente entre B1 et B2 est de 61 jours et qu'aucun département ne dépasse les 4 mois.

***La CFDT veillera à ce que ces statistiques ne soient pas prises en compte pour établir la future PFR (Prime de Fonction et de Résultat) et/ou faire faire des examens supplémentaires aux IPCSR.***

### **Charte de gestion des IPCSR :**

***Dans l'état actuel, le projet envisagé n'est pas satisfaisant.***

***La CFDT proposera des amendements lors d'une prochaine rencontre prévue en juillet avec la DRH.***

***Vos représentants CFDT***

**Contact : André Chaudron  
Permanent syndical**

[andre.chaudron@i-carre.net](mailto:andre.chaudron@i-carre.net)

**Tél. 01 40 81 83 48**

**06 16 52 62 49**